

ufolep

TOUS LES SPORTS AUTREMENT

CHAMPIONNAT NATIONAL VTT

ORGANISATION

UFOLEP12
ET A.P.C



14 ET 15 MAI 2011

DOMAINE DE COMBELLES, RODEZ.12.

Fédération sportive de
la ligue de
l'enseignement
du sport par l'éducation occitane



Banque et bancaire à la fois. ASSOCIATION PROMOTION CYCLISME

CHAMPIONNAT NATIONAL UFOLEP VTT

**14 mai et 15 mai 2011 à Rodez (12)
Domaine de Combelles**

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Le Championnat National de VTT se déroulera le samedi 14 et le dimanche 15 mai 2011 à RODEZ (12) sur le Domaine de Combelles.

Organisateur : Comité Départemental UFOLEP de l'AVEYRON.

L'organisation technique et sportive est placée sous le contrôle de la Commission Nationale des Activités Cyclistes. Y seront appliqués les Statuts Généraux de l'UFOLEP et les Règlements afférents au VTT.

COMITE D'ORGANISATION

Président de l'épreuve ou son représentant	Philippe MACHU Président de l'UFOLEP Nationale Henriette MANUEL
Responsable de la Commission Nationale	Daniel MANUEL
Chargé Technique de l'épreuve au sein de la CNS	Antoine GAILLED RAT
Président du Comité d'Organisation	Alain ALARY
Responsables du circuit	Jean Paul BOUTEILLE
Membres de la CNS. Activités Cyclistes	Jean-Claude DURAND Jacky ROBICHON Jean Claude VACHER Patrick DEMATTEIS Martine LE GLEVIC
Commissaires Nationaux	Jacky PLONQUET Henriette MANUEL Nicolle DURAND
CTN (en charge de la vie sportive)	Benoit Gallet

PROGRAMME DU CHAMPIONNAT

VENDREDI 13 MAI 2011

- 15 h 00 - 19 h 00** Accueil des délégations – Domaine de Combelles
Salle de la Bergerie
- 17 h 00 – 18 h 00** Rencontre avec les responsables de délégations.
Domaine de Combelles : salle de la Bergerie
- 19 h 00** Réception officielle du Championnat UFOLEP de VTT
Domaine de Combelles : salle de la Bergerie

Les responsables de délégation sont invités au vin d'honneur.

SAMEDI 14 MAI 2011

- 08 h 30 - 10 h 30** Accueil des délégations Domaine de Combelles
Salle de la Bergerie
- 08 h 30 - 18 h 00** Compétitions nationales
- 17 h 00 - 18 h 00** Accueil des délégations Domaine de Combelles
Salle de la Bergerie
- 19 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase sur la Commune du MONASTERE

DIMANCHE 15 MAI 2011

Les délégations n'ayant pas encore retiré leurs dossiers, pourront le faire au podium d'arrivée

- 08 h 00 - 15 h 45** Compétitions nationales
- 17 h 00** Cérémonie protocolaire et vin d'honneur
Gymnase sur la Commune du MONASTERE

ACCUEIL

L'accueil des responsables de délégation se fera à la salle de la Bergerie au Domaine de Combelles .

Les plaques seront retirées par le responsable de chaque département et pour la délégation départementale complète, contre la remise des licences et cartes "Compétiteur" dûment complétées et signées.

Il ne sera fait aucune remise individuelle.

Tout sélectionné qui ne prendra pas le départ devra justifier de sa défection (courrier et/ou certificat médical). Faute de justificatif, son département se verra infliger une amende de : **50 € /adulte et 35 € / jeune.**

(Règlements Financiers des Epreuves Nationales 2010 /2011)

RECONNAISSANCE DU CIRCUIT

VENDREDI 13 MAI 2011

14 h 00 - 19 h 00 Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

SAMEDI 14 MAI 2011

Jusqu'à 08 h 15 Reconnaissance du circuit pour les seuls sélectionnés.

Interdiction le samedi et le dimanche pendant les épreuves

DEROULEMENT DES EPREUVES

Circuit : Toutes les catégories courent sur le circuit de 9 km

Les épreuves se dérouleront selon les horaires suivants :

CATEGORIES	JOUR	APPEL	DEPART	CIRCUIT	DUREE MAX. du 1 ^{er}	Nb. MAXI ENGAGES
Ad. Mas. 40/49 ans	samedi	08 h 15	08 h 30	4 tours	2 h 00	<u>140</u>
Ad. Mas. 50 ans et +	samedi	10 h 45	11 h 00	3 tours	1 h 45	
Jeunes M. 15/16 ans	samedi	13 h 00	13 h 15	2 tours	1 h 00	
Jn. Mas. 13/14 ans	Samedi	14 h 30	14 h 45	1 tour	35 min	
Jn. Fém. 13/14 ans	samedi		14 h 48	1 tour	35 min	
Ad. Mas. 17/19 ans	Samedi	15 h 45	16 h 00	3 tours	1 h 45	
Ad. Fém. 17/29 ans	samedi	16 h 00	16 h 10	3 tours	1 h 45	
Ad. Fem. 30/39 ans	samedi	16 h 02	16 h 12	3 tours	1 h 45	
Ad. F. 40 ans et +	samedi	16 h 04	16 h 14	3 tours	1 h 45	
Jn. Fém. 15/16 ans	samedi	16 h 06	16 h 16	2 tours	1 h 00	
Ad. Mas. 20/29 ans	dimanche	08 h 15	08 h 30	4 tours	2 h 00	
Ad. Mas. 30/39 ans	dimanche	11 h 00	11 h 15	4 tours	2 h 00	
Tandems Masculins	dimanche	13 h 45	14 h 00	3 tours	1 h 45	
Tandems Mixtes	dimanche		14 h 05	3 tours	1 h 45	

- En fonction des conditions climatiques, les organisateurs, après accord du responsable technique national de l'activité, pourront réduire le nombre de tours pour ne pas dépasser la durée maximum autorisée.
- Les sélectionnés doivent se présenter pour l'appel, 20 min. avant l'heure de départ.

- Tout sélectionné absent au moment de l'appel de son nom sera placé sur la dernière ligne.
- Les commissaires procéderont au contrôle et au marquage éventuel des cadres et des roues.

SELECTIONS

Chaque Comité Départemental peut engager, dans chaque catégorie

Catégories	Années de naissance	Nombre d'engagés par département
- Jeunes Masculins 13/14 ans	- Nés en 1996 et 1997	10
- Jeunes Féminines 13/14 ans	- Nées en 1996 et 1997	10
- Jeunes Masculins 15/16 ans	- Nés en 1994 et 1995	10
- Jeunes Féminines 15/16 ans	- Nées en 1994 et 1995	10
- Adultes Masculins 17/19 ans	- Nés en 1991, 1992 et 1993	10
- Adultes Masculins 20/29 ans	- Nés de 1981 à 1990 inclus	6
- Adultes Masculins 30/39 ans	- Nés de 1971 à 1980 inclus	6
- Adultes Masculins 40/49 ans	- Nés de 1961 à 1970 inclus	6
- Adultes Masculins 50 ans et plus	- Nés en 1960 et avant	6
- Adultes Féminines 17/29 ans	- Nées de 1981 à 1993 inclus	10
- Adultes Féminines 30/39 ans	- Nées de 1971 à 1980 inclus	10
- Adultes Féminines 40 ans et plus	- Nées en 1970 et avant	10
- Tandems Masculins 17 ans et plus.	- Nés en 1993 et avant *	5 équipages
- Tandems Mixtes 17 ans et plus.	- Né(e)s en 1993 et avant*	5 équipages

Le remplaçant ne prendra le départ qu'en cas de défection d'un titulaire.

ATTENTION : le ou les compétiteurs ne peuvent participer qu'à une seule course (catégories).

Exemple : des compétiteurs qui participent en tandem ne peuvent courir en solo dans une autre catégorie sur le Championnat National.

*Tandems Masculins et Mixtes : Ne peuvent participer que les **Adultes nés en 1993 et avant, quelle que soit son appartenance : simple licencié UFOLEP ou double et triple licencié.**

ATTENTION quelques rappels du règlement concernant la licence et l'obtention du Carton compétiteur :

A-2 / LA LICENCE :

Même si elle est individuelle, la licence UFOLEP ne peut être délivrée qu'au titre d'une association. Elle est valable du 01 septembre au 31 août de l'année suivante.

Toute personne occupant un poste de dirigeant ou de commissaire doit être titulaire d'une licence UFOLEP.

A-3 / LA CARTE « COMPETITEUR VTT »

Impression de ces cartes à partir du
« Logiciel de Gestion des montées de catégorie et d'impression des cartons »
disponible sur le site de la CNS www.cyclisme-ufolep.info

A-3/1- La carte « Compétiteur VTT»

Seuls peuvent prétendre être classés dans les Championnats UFOLEP (ou manches de Championnats) , les détenteurs de la carte « Compétiteur VTT-UFOLEP ».

Tout licencié UFOLEP est tenu de présenter cette carte, en même temps que la licence dûment homologuée, au départ de la manifestation.

A-3/2- Accès à la carte « Compétiteur VTT-UFOLEP ».

Peuvent prétendre à une carte Compétiteur VTT :

- Tout nouveau licencié UFOLEP n'ayant jamais pratiqué le cyclisme en compétition.
- Les ex-licenciés FFC et/ou FSGT (Voir tableau « Accueil à l'UFOLEP »)
- Les double licenciés UFOLEP/FFC « Pass'Cyclisme Open » et « Pass'Cyclisme »
- Les double licenciés UFOLEP/FSGT 2^e, 3^e, 4^e ou 5^e « catégorie route »

Préalable :

1. La licence fédération Française de Cyclisme étant valable du 1^e janvier au 31 décembre de l'année civile en cours , tout sportif qui quitte cette fédération n'est considéré libre de ses engagements qu'à partir du 31 décembre suivant .

2. La situation exacte des licenciés de la FFC, qui demandent une carte « Compétiteur VTT-UFOLEP », fait souvent l'objet d'interrogation et d'incertitude. Rappelons à ce sujet, que les seuls documents officiels sont le classement national et les classements régionaux publiés par cette fédération, à la fin de chaque saison (en octobre/novembre). On s'y réfèrera chaque fois que nécessaire. Consultation possible sur www.ffc.fr , rubrique « Nos licenciés » .

A-3/4 – Tout(e) licencié(e) classé(e) « Elite UCI », mais ne possédant pas de licence FFC, ne pourra prétendre à une carte « Compétiteur(trice) VTT.UFOLEP ».

D-3. Les épreuves officielles :

a. Les Championnats Départementaux UFOLEP :

Organisés (sur une épreuve ou sur plusieurs manches) par une association sous le contrôle de sa commission départementale ou par cette dernière. Les licences et cartes « compétiteur VTT » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours.

b. Les Championnats Régionaux UFOLEP :

Organisés par une commission départementale sous le contrôle de sa commission régionale. Les licences et cartes « Compétiteur VTT » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.

c. Les championnats nationaux UFOLEP :

RAPPEL - La participation aux Championnats départementaux ET Régionaux, phases préalables du Championnat National , est obligatoire pour les sélectionnés .

Ces Championnats sont organisés par un Comité Départemental avec la collaboration technique de sa Commission Départementale et sous le contrôle de la Commission Nationale. **Les licences et cartes « Compétiteur VTT » doivent être homologuées depuis au moins 8 jours avant la première phase qualificative départementale.**

ATTENTION !

a) Pour les championnats individuels, le titre ne sera attribué que s'il y a **au moins 8 partant(e)s** .

b) **Aucun titre (départemental – régional – national) ne pourra être attribué à un(e) ex-professionnel(le) FFC de moins de 40 ans** (Contact du 15.10.2007) .

Rappel : SURCLASSEMENT

Le surclassement des jeunes âgé(e)s de 12 ans né(e)s en 1998 est interdit.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 14 ans

- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines âgé(e)s de 14 ans, né(e)s en 1996, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- Les Jeunes Masculins et les Jeunes Féminines de 14 ans, strictement licenciés UFOLEP, mais surclassés participent au National réservé aux Jeunes 15/16 ans.
- Ces jeunes de 14 ans doivent être, dès le début de saison, en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ».
- La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

Cas des Jeunes surclassé(e)s âgé(e)s de 16 ans

- Les Jeunes Masculins de 16 ans (nés en 1994) , ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassés en UFOLEP , et pratiquant exclusivement le VTT , participent au National réservé aux 17/18 ans .
Ces jeunes doivent, dès le début de saison, être en possession d'un certificat médical de simple surclassement, délivré par le médecin de famille et portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste dans la catégorie d'âge immédiatement supérieure ». La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.
- Les Jeunes Masculins de 16 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP/FFC ou UFOLEP/FSGT) ou surclassés en UFOLEP, et pratiquant également le cyclo-cross et/ou le cycloport route, participent au National réservé aux 17/18 ans.
Du fait qu'en dehors des Championnats ils courent avec des Adultes (en catégories de valeur , s'ils pratiquent le cycloport et/ou le cyclocross) , ils doivent , dès le début de saison , être en possession d'un certificat médical de surclassement exceptionnel (portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes ») , délivré par le médecin fédéral UFOLEP (départemental ou régional) ou , à défaut , par un médecin spécialiste du sport .

La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

- Les Jeunes Féminines âgées de 16 ans ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) ou surclassées en UFOLEP, participent au National avec les Adultes Féminines 17/29 ans

Ces jeunes doivent présenter un certificat médical de surclassement exceptionnel (portant la mention « Apte à pratiquer la compétition cycliste avec des adultes ») délivré par le médecin fédéral UFOLEP (départemental ou régional) ou, à défaut, par un médecin spécialiste du Sport.

La copie de ce CM sera jointe au dossier d'engagement au National.

- Les Adultes Masculins de 18 ans, ayant la double appartenance (UFOLEP et FFC ou FSGT) participent au National réservé aux Adultes Masculins 19/29 ans.
- Seuls les licenciés FFC classés «Pass'Cyclisme» peuvent détenir une « Carte Compétiteur VTT.UFOLEP » et donc participer aux Championnats.

ENGAGEMENTS

- ENGAGEMENTS INFORMATISÉS (EAO) à télécharger sur le site de la CNS¹
- Les dossiers d'engagements, envoyés par les départements, comportent 2 parties :

1. Les engagements informatisés à remplir sur le logiciel « EAO », qui doit être téléchargé sur le site <http://www.activites-cyclistes-ufolep.info> (Ouverture du serveur du 21/04/2011 à **09 heures** au 30/04/2011 à 24 heures)

- ATTENTION ! Le logiciel « EAO » doit être paramétré à chaque nouveau championnat. Il vous indique, alors, le membre de la CNS chargé des engagements.
- ATTENTION ! Pour toutes indications et informations non précisées dans le dossier d'engagement (Exemple : Double appartenance FFC open, Pass'Cyclisme etc.), le (la) compétiteur(trice) sera positionné(e) en dernière ligne pour le départ.

2. Le fichier Internet doit être complété par l'envoi

- De la photocopie des certificats médicaux de surclassement
- Des éventuelles dérogations de participation à l'une OU l'autre des épreuves qualificatives accordées par le (la) Président(e) du Comité Départemental.

Tous ces documents pourront être soit scannés et envoyés par internet en pièces jointes à : antoine.gailledrat87@orange.fr

soit envoyés, par courrier postal à :

**Antoine GAILLED RAT
3 Rue de la Procession
87300 BELLAC**

ENVOI DES DOSSIERS Entre le 21 avril et le 30 avril 2011 dernier délai

Uaa [} ÁGFEDEFF
Ò) * æ ^{ ^} óã |c ÁÁ FEE' ÁÁÁ) * æ ^{ ^} óã } ^ ÁÁ Ë €'

¹ Lire attentivement la page « Aide pour logiciel EAO »

*Seuls les Comités ayant appliqué la procédure complète
(Dossier d'engagement EAO et pièces obligatoires),
dans les délais et suivant le jour et heure d'ouverture,
recevront un numéro d'ordre définitif.*

Tout dossier incomplet sera mis en attente et ne recevra ce numéro qu'à réception des documents manquants parvenant dans les délais.

Les départements dont le dossier d'inscription est incomplet à la date limite d'envoi et ceux qui auront été postés au-delà de la date limite, seront refusés.

Chaque comité pourra, à plusieurs reprises, modifier son fichier d'engagement, mais c'est la date du dernier envoi qui sera prise en compte.

DROITS D'ENGAGEMENTS

Après le Championnat, le service comptable de l'UFOLEP Nationale adressera à chaque Comité Départemental une facture du montant des engagements.

GRILLE DE DEPART

L'emplacement des concurrents sur la grille de départ sera déterminé :

- En fonction de la date d'arrivée des dossiers complets d'engagement.
- En fonction de l'ordre de sélection, établi par le département, sur la feuille d'engagement.
- En dernière ligne si les indications et informations ne sont pas précisées dans le dossier

LE MATERIEL

Sont admis les Vélos Tout Terrain conformes à la réglementation U.C.I. en vigueur :

- Guidon plat ou semi relevé : la largeur n'excédant pas 62 cm* (Embouts bouchés) (*sauf pour les tandems)
- VTT avec roues de 26 pouces et ou 29 pouces maximum.
- La section des pneus ne doit pas être inférieure à 1,75 pouce.
- Les guidons pourront avoir seulement en extrémités des Bar end , les cornes de vache entièrement recourbées sont interdites
- Le changement de vélo et de roue est **interdit**, de même que l'échange de matériel, entre concurrents.
- Sont interdits les oreillettes et tout appareil permettant de communiquer entre coureurs, dirigeants et toute autre personne

TENUE VESTIMENTAIRE

Port du casque à coque rigide obligatoire.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur Comité départemental. Si celui-ci n'existe pas, ils porteront le maillot de leur association ; dans ce cas, tous les sélectionnés d'un même département et d'une même catégorie doivent porter le même maillot.

Sont interdits

- les maillots de groupes sportifs professionnels en activité
- les maillots strictement publicitaires (ne portant pas le nom du Comité ou de l'association).
- les maillots de triathlètes (sans manches)
- les maillots de "Champion Départemental, Régional ou National"

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.

CONTROLE MEDICAL

Immédiatement après l'arrivée d'une épreuve, il appartient à chaque concurrent ayant terminé ou abandonné, de s'assurer au podium, s'il est retenu ou non pour le contrôle médical.

RECLAMATIONS

Les réclamations peuvent être émises par le responsable de la délégation dont le nom est porté sur le "Récapitulatif des engagements "

Les réclamations écrites seront reçues par le Responsable de la Commission Nationale. Sous peine de nullité, cette réclamation doit être confirmée dans les 48 heures par pli recommandé avec un chèque de caution de 80 € (Libellé à CNS Activités Cyclistes UFOLEP) auprès de

Daniel MANUEL
Responsable de la CNS. Activités Cyclistes
13 ter Avenue Raymond Sommer
31480 CADOURS

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera «gelé» et donc non attribué.

RECOMPENSES

Dans chaque catégorie, le titre ne sera décerné que s'il y a AU MOINS 8 partant(e)s.

Les récompenses seront remises à partir de 19 h 00 le samedi et de 17 h le dimanche au Gymnase sur la Commune de : LE MONASTERE

La tenue cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de la délégation départementale est obligatoire. L'accès au podium ne sera pas autorisé aux sportifs qui ne seront pas en tenue. Les cyclistes absents à la cérémonie protocolaire ne pourront prétendre recevoir une récompense.

RECOMPENSES

-A. Dans chaque catégorie :

a) Classement individuel

Au premier	1 maillot - 1 bouquet - 1 coupe - 1 médaille « or »
Au deuxième	1 coupe - 1 médaille « argent »
Au troisième	1 coupe - 1 médaille « bronze »

Rappel : Sur le maillot de "Champion National", SEUL peut être adjoint le nom du club.

Toute autre publicité que celle du partenaire national est INTERDITE.

b) Par équipe départementale :

Pour chaque catégorie , prise en compte des 3 meilleures places .

Equipe classée 1 ^e	1 coupe - 1 fanion - 3 médailles « or »
Equipe classée 2 ^e	1 coupe - 3 médailles « argent »
Equipe classée 3 ^e	1 coupe - 3 médailles « bronze »

Equipes concernées par ce classement :

- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur les 3 meilleures places prises dans les deux catégories ou dans la seule catégorie « Jeunes Masculins », sachant qu'une seule « Jeune féminine » pourra éventuellement entrer dans ce classement.
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50ans et plus

- B. Classement inter-Comités :

Par addition de la meilleure place obtenue dans 5 des catégories différentes citées ci-dessus par les 5 représentants d'un même Comité Départemental (Un ou une classé(e) par catégorie). En cas d'égalité de points c'est le plus grand nombre de victoire, puis le plus grand nombre de 2^e place, etc.. qui départageront les comités ex aequo.

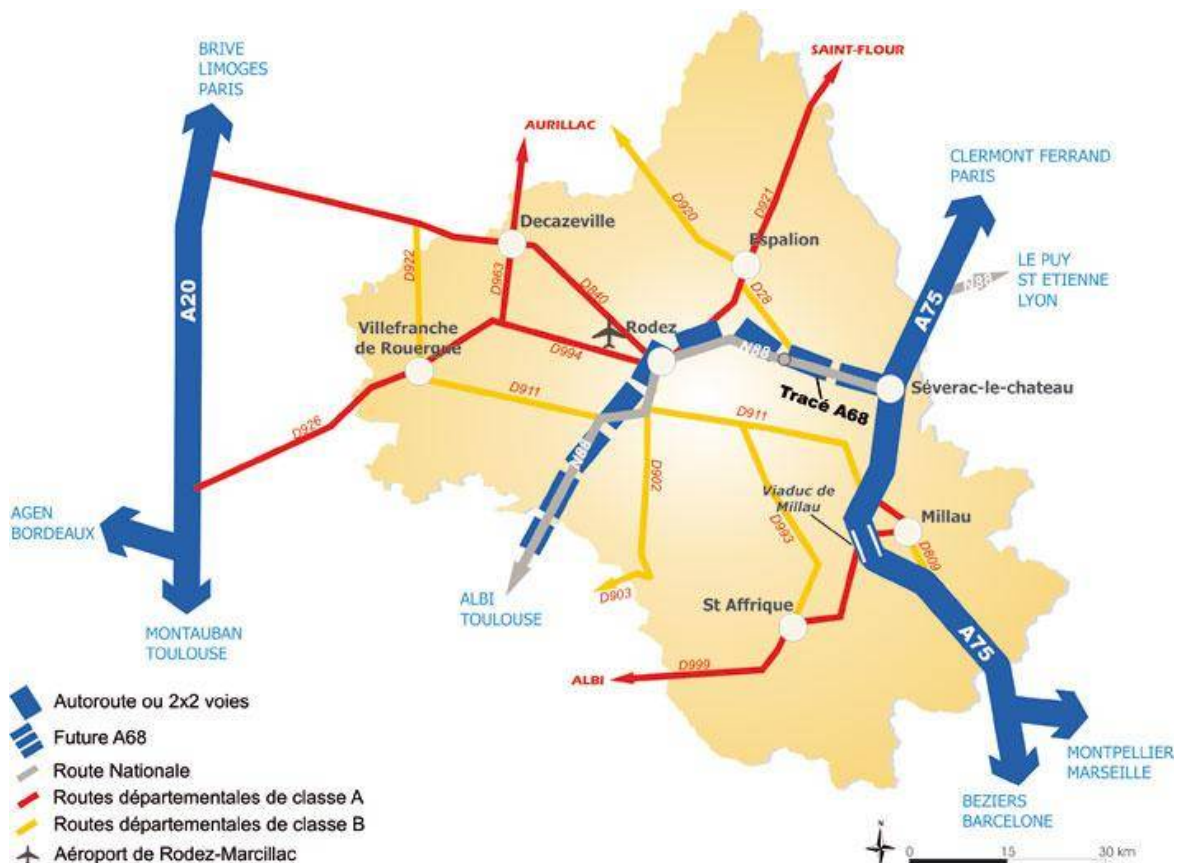
Equipe classée 1 ^e	1 coupe + 5 médailles « or »
Equipes classées 2 ^e et 3 ^e	1 coupe + 5 médailles « argent/ bronze »

Equipes concernées par ce classement :

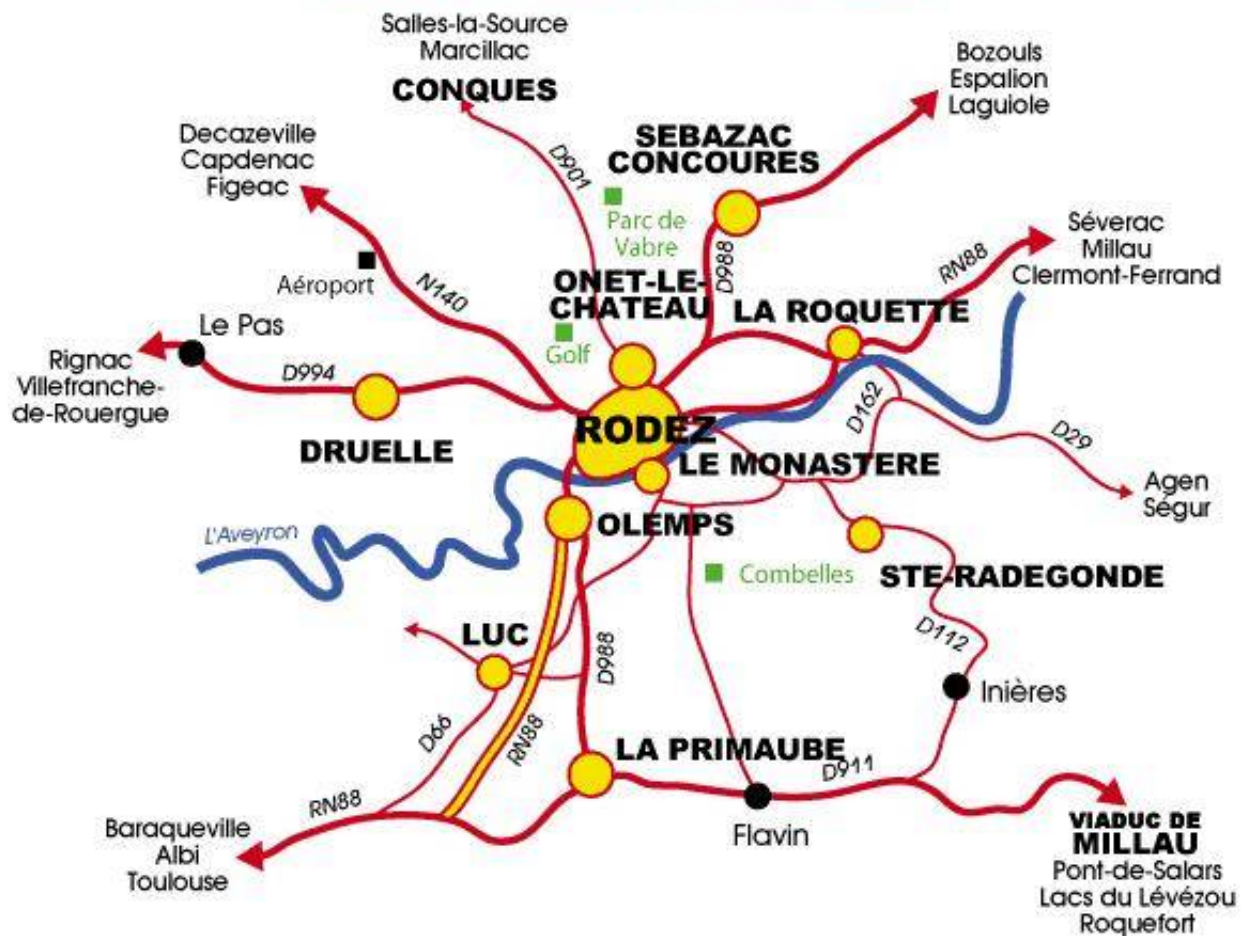
- Jeunes 13/14 ans (Masculins et Féminines), Jeunes 15/16 ans (Masculins et Féminines) – Sur l'ensemble de ces catégories, **seule sera prise en compte la meilleure place qu'elle soit obtenue par une Féminine ou un Masculin .**
- Féminines adultes toutes catégories
- Adultes masculins 17/19 ans
- Adultes masculins 20/29 ans
- Adultes masculins 30/39 ans
- Adultes masculins 40/49 ans
- Adultes masculins 50ans et plus

ATTENTION : pour tout point de la réglementation VTT non abordé dans le dossier du Championnat National se conformer au règlement National VTT en vigueur à télécharger sur le site : <http://www.cyclisme-ufolep.info/>

Comment se rendre au Domaine de COMBELLES – au MONASTERE (12)



LE GRAND RODEZ DEPARTEMENT DE L'AVEYRON REGION MIDI-PYRENEES



Domaine de Combelles – 12000 LE MONASTÈRE

- Auto :

De l'A75 et l'A20, suivre direction Albi et sortir à Luc-La-Primaube . Suivre ensuite les panneaux Le Monastère et puis Parc de Combelles.

Depuis Millau, passer par Pont de Salars, Flavin puis prendre direction Parc de Combelles.

Depuis Albi, passer par Luc-La-Primaube, Flavin, puis prendre direction Parc de Combelles.

- Train : Rodez à 5 km.

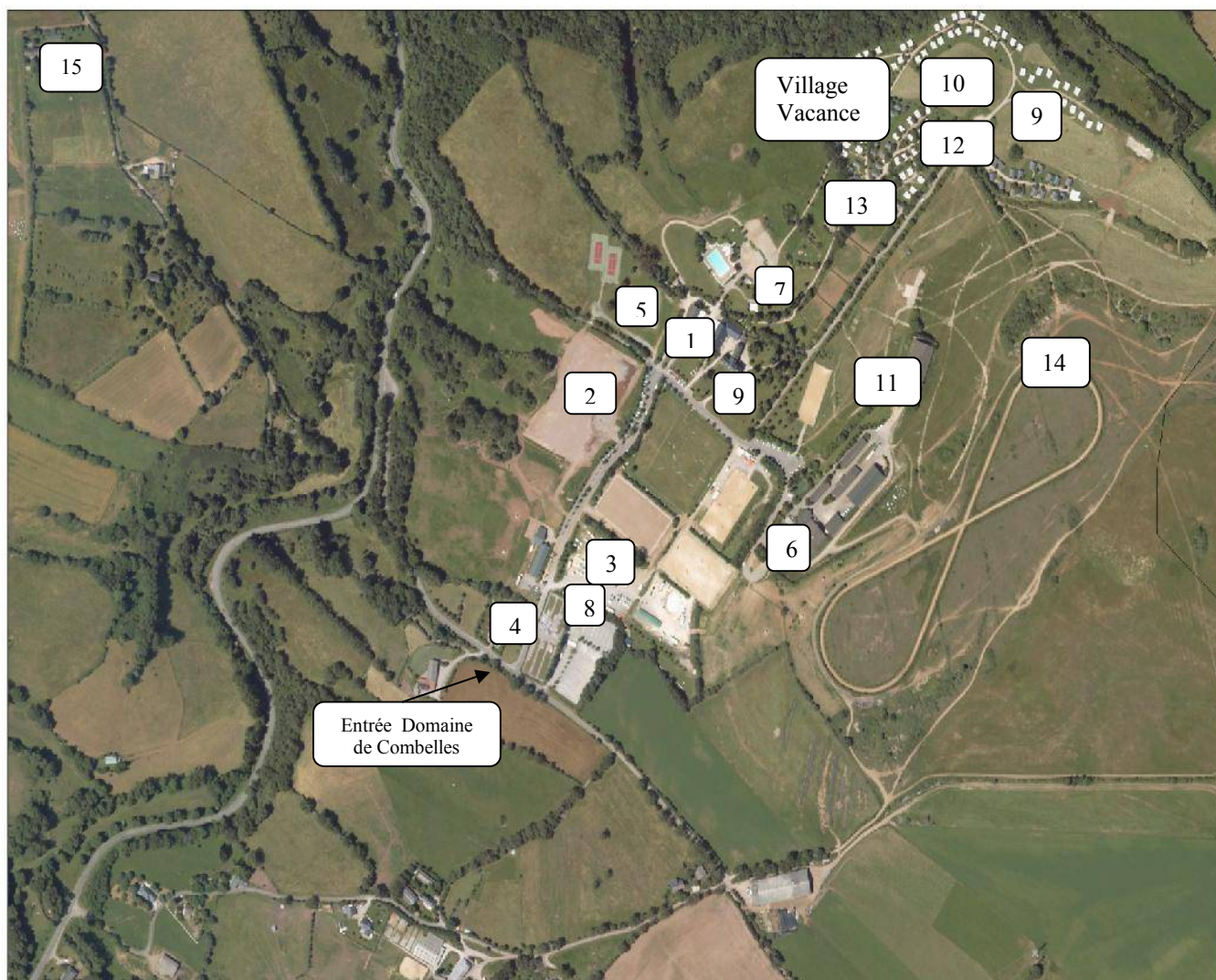
- Avion : Rodez à 12 km.

Coordonnées GPS

Lat : 44°19'51" Nord

Long : 2°35'29" Est

PLAN DU SITE



1 ACCUEIL

2 Parking VL

3 Parking Camping-Cars

4 Parking Bus

5 Parking Officiels et Bénévoles

6 Douches Dames

7 Sanitaires (2 + 4)

8 Lavage Vélo et Sanitaires

9 Restauration rapide Buvette (2)

10 Poste de SECOURS

11 Aire de DEPART

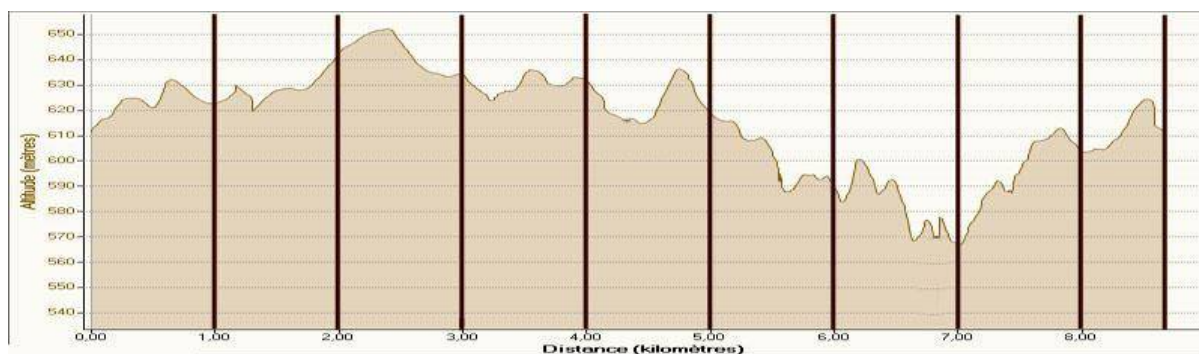
12 ARRIVEE

13 Contrôle Dopage

14 Circuits

15 Salle Remise des Récompenses

PLAN DU CIRCUIT et PROFIL



RESTAURATION

Une **restauration rapide** vous sera proposée pendant toute la durée de la manifestation devant le Château du Domaine de Combelles, où sera installé un chapiteau de 200 m² .



Sur le site du Championnat

MARCHE DE PAYS



Samedi 14 Mai à partir de 18h00

Samedi soir vous aurez la possibilité de vous restaurer sur place, au Domaine de Combelles .

Un marché des producteurs de pays sera organisé.

Les marchés de pays garantissent des produits en direct, du producteur au consommateur, avec en prime la convivialité et l'échange.

Vous pourrez acheter des produits en direct aux producteurs et consommer sur place. Un chapiteau sera réservé pour que vous puissiez déguster des produits qui valorisent pleinement la richesse et la diversité de nos terroirs

Parmi les stands un choix de salades composées, viandes, farçous, aligot, gâteaux à la broche, glaces et vins de charcuterie de pays de quoi vous régaler et passer une bonne soirée .

Bon appétit à tous



Crystal (Le)

Route d'Espalion
12850 Onet-le-Château -
Tél. 05 65 74 91 49

Biney (Le) ***

7 Bd Gambetta - 12000 Rodez - CV
Tél. 05 65 68 01 24
Site : www.hotel-biney.com

Deltour Hôtel **

23 av. de la Gineste - 12000 Rodez
Tél. 05 65 71 22 11
Site : www.deltourhotel.com

Deltour Hôtel **

6 Rue de Bruxelles - Bourran
12000 Rodez -
Tél. 05 65 73 03 03
Site : www.deltourhotel.com

Hôtel Mercure **

1 Avenue Victor-Hugo - 12000 Rodez - CV
Tél. 05 65 68 55 19

Première Classe

Rue du Prat-Mouly - Rond point Saint-Félix
12000 Rodez - 3 km du CV
Tél. 08 92 70 71 93
Site : www.premiereclasse.fr

Hostellerie de Fontanges ***

Route de Conques -
12850 Onet le Château
Tél. 05 65 77 76 00
Site : www.hostellerie-fontanges.com

Hôtel ** Restaurant Le Commerce

60, Rue de l'Hom
12240 Rieupeyroux
Tél. 05 65 65 53 06
Site : www.hotel-commerce-aveyron.com

Kyriad* **

38 avenue du Maréchal-Joffre
12000 Rodez -
Tél. 05 65 87 11 00 - Site : www.kyriad.fr

Campanile* **

Parc commercial des Moutiers
12000 Rodez -
Tarif : pour sportifs
Tél. 05 65 42 97 08 - Site : www.campanile.fr

OFFICE DE TOURISME DU GRAND RODEZ

Place Foch 12000 Rodez / Parking Foch (payant) à proximité
Tél : 05 65 75 76 77 fax : 05 65 68 78 15
www.ot-rodez.fr/

COMITE DEPARTEMENTAL DU TOURISME

17 Rue Aristide Briand
12000 Rodez
05 65 75 55 75
www.tourisme-aveyron.com